



**ESPACE
GO**

Dossier de présentation

www.espacego.com

INTRODUCTION

Bienvenue au Théâtre ESPACE GO,

Ce guide de présentation a été imaginé pour faciliter l'entrée en salle de votre production au Théâtre ESPACE GO. Vous y trouverez des informations techniques, des précisions sur le fonctionnement interne du théâtre et, nous le souhaitons, des réponses aux questions les plus courantes.

Ce document, qui est une initiative récente, ne demande qu'à être amélioré. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions. Merci !

L'équipe d'ESPACE GO.

SOMMAIRE

1. Équipe d'ESPACE GO
2. Informations et numéros de téléphone utiles
3. Communications
4. Billetterie
5. Horaires de travail
6. Loi sur le tabagisme
7. Bureau de production pour les compagnies en accueil
8. Atelier de menuiserie
9. Loges d'artistes
10. Salle de lavage
11. Sécurité

ÉQUIPE D'ESPACE GO

Directrice artistique et générale :

Ginette Noiseux
514 845-5455, poste 201
artistique@espacego.com

Adjointe au pôle création
et à la direction générale :

Johannie Deschambault
514 845-5455, p. 223
j.deschambault@espacego.com

Directrice administrative :

Stéphanie Roy
514 845-5455, poste 207
s.roy@espacego.com

Adjointe administrative :

Vanessa Borda
514 845-5455, p. 203
v.borda@espacego.com

Directrice de production et de la création :

Line Noël
514 845-5455, poste 205
linenoel@espacego.com

Directeur technique :

Éric Locas
514 845-5455, poste 214
ericlocas@espacego.com

Directeur des communications :

Luc Chauvette
514 845-5455, poste 204
lchauvette@espacego.com

Adjointe aux communications :

Véronique Rapatel
514 845-5455, poste 216
vrapatel@espacego.com

Adjointe aux directions :

Erika Malot
514 845-5455, poste 201
adm@espacego.com

Responsable de la billetterie :

Éric Senécal
514 845-4890
guichet@espacego.com

Responsable de l'entretien :

Mario Fackini
514 845-5455, poste 221

INFORMATIONS ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

Téléphones

Administration : 514 845-5455
Billetterie : 514 845-4890
Loges : 514 845-5455, poste 211
Urgence après 19 h : 514 845-5455, poste 210

Entrée du Théâtre ESPACE GO

4890, boulevard Saint-Laurent

Entrée de la salle de répétition

4949, rue Clark

Entrée du quai de déchargement

4888, boulevard Saint-Laurent

Station de métro

Station Laurier (Ligne 2- orange) (Sortie boulevard Saint-Joseph)
Autobus 51 Ouest (Boulevard Saint-Joseph)

ou

Station Saint-Laurent (Ligne 1- verte)
Autobus 55 Nord

Stationnement

Il est à noter qu'il n'y a pas d'aire de stationnement près du théâtre, il faut donc stationner dans les rues avoisinantes.

COMMUNICATIONS

Dès qu'il est fait référence au lieu ESPACE GO, la mention Théâtre ESPACE GO est obligatoire sur les documents de communications destinés aux médias et au public. Il en va de même pour les coordonnées d'adresse et de billetterie.

Affichage

Les compagnies en accueil à ESPACE GO peuvent afficher leur production dans la vitrine du théâtre.

Dimensions maximales : 48'' (L) x 78'' (H)

Comme il n'existe pratiquement pas de murs disponibles pour l'affichage intérieur dans le hall d'entrée, il est interdit d'apposer des pancartes ou des affiches dans cet espace et sur le mur où prend place l'œuvre photographique de l'artiste Barbara Clauss. Néanmoins, le directeur des communications d'ESPACE GO reste à votre disposition pour tenter de répondre à vos besoins.

LOI SUR LE TABAGISME

Selon la nouvelle loi sur le tabac en vigueur depuis le 31 mai 2006, il est maintenant interdit de fumer à l'intérieur de tous les espaces du Théâtre ESPACE GO, soit les loges, la salle de spectacle, la salle de répétition, le café-bar. Des cendriers extérieurs sont installés à l'avant et à l'arrière du bâtiment afin d'accommoder les fumeurs et de protéger l'environnement.

BUREAU DE PRODUCTION POUR LA COMPAGNIE EN ACCUEIL

Un bureau pour la compagnie en accueil est disponible et est annexé aux bureaux administratifs. Il est équipé d'un ordinateur relié à Internet et d'une ligne téléphonique.

BILLETTERIE

Prévoir 48 heures pour la mise en vente des billets.

Heures d'ouverture

Du mardi au samedi de 12 h à 18 h, et jusqu'à 20 h les soirs de représentations.

Réservations : 514 845-4890 (Théâtre ESPACE GO)
 514 790-1245 (Réseau Admission)
 1 800 361-4595 (Ligne sans frais)
 www.admission.com (Achat par Internet)

PRODUCTION

Heures régulières de travail sur le plateau et en salle de répétition

Période de travail (3 blocs de 4 heures)

De 9 h à 13 h

De 14 h à 18 h

De 19 h à 23 h

Note

Les équipes en tournée peuvent opérer l'équipement sous la supervision du directeur technique de la salle.

ADMINISTRATION

Journées et heures régulières d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

SÉCURITÉ

En cas de panne de courant, d'accidents ou de sinistres, le personnel d'accueil a reçu une formation sur les procédures précises à suivre. Nous vous invitons à leur réserver une période de votre temps pour faire le tour de vos questions. Un cahier sur les normes et procédures est à votre disposition pour consultation au bureau de la direction administrative.

Le personnel d'accueil, le directeur technique et la directrice de production d'ESPACE GO ont tous reçu une formation de secourisme en milieu de travail. En cas d'accident, de malaise d'un spectateur ou d'un artiste, et en l'absence d'un médecin dans la salle, ils ont l'autorité d'agir selon ce que commande la situation.

Tout en prenant pour acquis que tous les professionnels de la scène connaissent, respectent et font respecter les règles de sécurité dictées par les lois municipales, provinciales et nationales, nous rappellerons certaines dispositions concernant la sécurité du public, des artisans et du personnel :

- * Il est interdit d'admettre dans la salle plus de personnes que ne l'autorise la loi. Est admis dans la plupart des situations le même nombre de spectateurs que n'en compte le nombre de sièges fixes;
- * Pendant la représentation, alors que tous les fauteuils sont occupés, la présence de spectateurs debout est interdite par la loi;
- * Aucun siège supplémentaire ne peut être installé dans les espaces prévus pour la circulation et l'évacuation rapide du public et des artistes;
- * Pendant la représentation, les portes d'accès à la salle de spectacle sont déverrouillées, les escaliers et les couloirs conduisant à la salle sont maintenus entièrement dégagés pour permettre l'évacuation rapide du public et des personnes en fauteuils roulants. À ce sujet, le scénographe doit prévoir au minimum deux (2) places pour desservir les personnes handicapées;
- * L'utilisation et l'installation d'équipements en dehors des standards reconnus demandent l'autorisation et la supervision du directeur technique d'ESPACE GO. À ce effet, la décision du directeur technique ne pourra en aucun cas motiver un dédommagement au producteur par ESPACE GO;
- * Le personnel technique n'exécutera pas des tâches contraires aux règles de sécurité;
- * Il est rappelé que le respect des règles de sécurité incombe au producteur qui est dans tous les cas administrativement responsable du bon déroulement de la manifestation;
- * Toutes règles d'hygiène et de propreté devront être observées;
- * Les dégradations éventuelles occasionnées par le producteur sont à sa charge.